

Commune de SAINT-JEAN-TROLIMON

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil MUNICIPAL aura lieu à la Mairie, le

Jeudi 5 Décembre 2019
à
20 heures

L'ordre du jour sera le suivant :

FINANCES

Décision modificative n°1 Budget communal exercice 2019.
Fixation des tarifs municipaux exercice 2020.
Vote de la subvention communale au CCAS et de la participation communale à l'arbre de Noël de l'école.
Indemnité de conseil du Percepteur.
Convention de mise à disposition - assujettissement des locaux commerciaux et artisanaux à la TVA.
Maintenance annuelle des logiciels 3D Ouest à partir de janvier 2020 - avenant au contrat de maintenance.
Subvention Les restaurants du coeur

QUESTIONS COMMUNAUTAIRES

Rapport annuel 2018 d'activité de la communauté des communes du Pays Bigouden Sud (article L 5211-30 du code général des collectivités territoriales).
Délibération instruction des autorisations du droit des sols - validation des conditions générales d'utilisation du guichet numérique des autorisations d'urbanisme.
Délibération concordante - adhésion de la communauté des communes du Pays Bigouden Sud au syndicat VALCOR visant à transférer la compétence "Traitement des déchets" au 1er juillet 2020 (renouvellement du contrat d'exploitation de l'usine de Lézinadou).
Charte d'utilisation des services de Mégalis Bretagne.

COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS AU MAIRE

- Attribution du lot n°7 Cloisons sèches-Isolations suite à procédure de relance - construction Pôle activité.

QUESTIONS DIVERSES

En mairie, le 28 Novembre 2019
Le Maire
Katia GRAVOT

